

COMMUNIQUE DE PRESSE

UNITE DE FABRICATION DE MEDICAMENTS - UNIMED

Siège sociale : Zone Industrielle Kalaa Kébira, 4060 Sousse

Appel à candidature pour la désignation de deux Administrateurs indépendants au sein du Conseil d'administration pour les exercices 2023-2024 et 2025

1. Objet :

Conformément au règlement général de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis notamment son article 38 tel que modifié par l'arrêté du ministre des finances du 15/08/2019 et de la Décision Générale du Conseil du Marché Financier n°23 du 10 mars 2020 relative aux critères et modalités de désignation des membres indépendants au Conseil d'Administration et au Conseil de surveillance et du représentant des actionnaires minoritaires, la société UNIMED lance un appel à candidature pour la désignation de deux Administrateurs indépendants au sein de son Conseil d'administration pour les exercices 2023-2024 et 2025.

2. Critères d'éligibilité :

Le candidat, au poste d'Administrateur indépendant, ne doit pas être actionnaire à la société UNIMED et doit satisfaire aux conditions d'honorabilité, d'intégrité, d'impartialité, d'honnêteté, de confidentialité ainsi que de compétence et d'expérience adaptée à ses fonctions et aux spécificités de l'activité de la Société UNIMED, et satisfaire les conditions ci-après :

- ✓ Être une personne physique jouissant de ses droits civils,
- ✓ Ne peuvent être candidats au poste de membre indépendant du conseil d'administration les personnes se trouvant dans l'une des situations énoncées à l'article 193 du code des sociétés commerciales :
 - Les faillis pour une durée de cinq ans à compter de la date du jugement de mise en faillite,
 - Les personnes déclarées par jugement interdites de gérer ou diriger des sociétés, les mineurs, les incapables et les personnes condamnées à des peines assorties de l'interdiction d'exercer des fonctions publiques,
 - Les personnes condamnées pour crime ou délit portant atteinte aux bonnes mœurs ou à l'ordre public, ou aux règles régissant les sociétés, ainsi que les personnes qui en raison de leur charge ne peuvent exercer le commerce,
 - Le fonctionnaire au service de l'administration, sauf autorisation spéciale du ministère de tutelle.
- ✓ N'ayant pas fait l'objet d'un jugement définitif pour infraction à la réglementation des changes ou à la législation relative à la lutte contre le terrorisme et la répression du blanchiment d'argent.
- ✓ N'ayant pas fait l'objet d'une sanction de radiation et/ou de retrait d'agrément ou d'autorisation pour l'exercice d'une activité professionnelle réglementée.
- ✓ N'avoir à la date de la candidature au poste d'Administrateur Indépendant aucun intérêt direct ou indirect avec la société UNIMED, l'un de ses actionnaires ou ses Administrateurs, ou une tierce partie de nature à affecter l'indépendance de sa décision et la confidentialité des informations ou à le mettre dans une situation de conflit d'intérêt réel ou potentiel.

- ✓ Ne pas être ou ne pas avoir été au cours des cinq (5) années qui précèdent le dépôt de candidature :
 - Président Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général Adjoint ou salarié de la société UNIMED,
 - Président Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général Adjoint ou salarié d'une société contrôlée par UNIMED.
- ✓ Ne pas être Président Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général Adjoint, Président du Directoire ou Directeur Général Unique d'une société dans laquelle la société UNIMED détient directement ou indirectement un mandat d'Administrateur ou est membre du Conseil de surveillance ou dans laquelle le Président du conseil d'administration, le Directeur Général, le Directeur Général Adjoint de la société UNIMED (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) ou un salarié de la société UNIMED, est Administrateur ou membre du Conseil de surveillance
- ✓ Ne pas être ascendant ou descendant ou conjoint du :
 - Président Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général Adjoint, Président du Directoire ou salarié de la société UNIMED.
 - Président Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général Adjoint, Président du Directoire ou salarié d'une société contrôlé par UNIMED.
- ✓ Ne pas être prestataire de services, notamment Conseiller, client, fournisseur ou banquier de la société UNIMED.
- ✓ Ne pas détenir de participation directe dans le capital social de la société UNIMED ou de participation indirecte au titre de conjoint, ascendant ou descendant du Président Directeur Général, du Directeur Général, du Directeur Général Adjoint, du Président du Directoire ou d'un salarié de la société.
- ✓ Ne pas être, en même temps, membre du Conseil d'administration, du Conseil de surveillance ou du Directoire d'une autre société admise à la cote de la bourse exerce au même secteur d'activité ou d'une société appartenant au même groupe.
- ✓ Ne pas être Président Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général Adjoint, Président du directoire, Directeur Général unique, mandataire, actionnaire, associé ou salarié d'une société ayant des liens financiers, professionnels, commerciaux ou contractuels avec la société UNIMED ou d'une société concurrente .
- ✓ Ne pas exercer d'activité professionnelle en lien direct ou indirect avec le marché financier et/ou de diffusion d'informations financières ou autres
- ✓ Ne pas être membre d'une association dont l'objet a un lien direct ou indirect avec le marché financier.

3. Critères d'expérience :

- ✓ Avoir un diplôme universitaire d'un BAC + 3 au minimum,
- ✓ Avoir une expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans le domaine des Affaires et un savoir-faire et des connaissances approfondies en matière du Business et/ou une carrière de 05 ans minimum dans la gestion et l'administration des sociétés anonymes,

Ou

- ✓ Avoir une expérience significative et conséquente en termes d'années et avoir occupé un poste de direction ou d'administration dans une société industrielle sur une durée continue minimale de trois années.

4. Composition du dossier de candidature :

Le dossier de candidature doit contenir les documents suivants :

- Une demande de candidature à l'intention du Président du Conseil d'administration de la société UNIMED, les motifs de sa candidature ainsi que son profil
- Une fiche de candidature selon le modèle en Annexe 1 au présent appel à candidature
- Le curriculum vitae du candidat
- Une copie de la Carte d'Identité Nationale

- Une déclaration sur l'honneur signée, selon le modèle en Annexe 2 au présent appel à candidature attestant que le candidat répond aux critères d'éligibilité prévus par la Décision Générale du Conseil du Marché Financier ainsi que le présent appel à candidature
- Un extrait du casier judiciaire (bulletin numéro 3) datant de moins de trois (3) mois à la date du dépôt du dossier de candidature
- Les documents justifiant les compétences et qualifications du candidat énoncées dans le curriculum vitae.

5. Modalités et Date limite de dépôt des candidatures :

Les candidatures doivent être présentées dans une enveloppe fermée libellée au nom du Président du Conseil d'administration de la société UNIMED et portant la mention « Ne pas ouvrir/Appel à candidature pour les postes d'Administrateurs indépendants au Conseil d'administration de la société UNIMED ». Le dossier de candidature doit parvenir soit par lettre recommandée avec accusé de réception à UNIMED, Zone Industrielle Kalaa Kébira, 4060 Sousse (le cachet de la poste faisant foi), soit déposée en mains propres par porteur contre décharge au bureau d'ordre au Siège de la société sis à la Zone Industrielle Kalaa Kébira, 4060 Sousse , **au plus tard le Jeudi 06 avril à 17h00**, date limite de réception des candidatures. Tout dossier de candidature incomplet ou parvenant après la date limite de réception des candidatures sera systématiquement éliminé.

6. Processus d'examen des candidatures et Choix des membres indépendants du Conseil d'administration :

Un Comité de nomination d'Administrateurs indépendants est mis en place par la société UNIMED. Le candidat sera choisi après étude et évaluation des dossiers parvenus dans les délais fixés dans le présent avis d'appel à candidature.

Une liste préliminaire des candidats admis à concourir est arrêtée par le Comité de nomination créé à cet effet au sein de la société UNIMED et ce, en vertu d'un pouvoir qui lui est accordé par le Conseil d'administration.

Cette liste sera transmise, pour avis, au Conseil du Marché Financier, avant l'approbation définitive des candidats par l'Assemblée Générale Ordinaire.

Les candidats retenus seront informés de leur sélection, vingt-et-un (21) jours au moins avant la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire.

L'approbation de la nomination desdits membres indépendants aura lieu lors de la tenue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2022.

Annexe 1
FICHE DE CANDIDATURE

Nom et Prénom :

N° CIN :

Adresse :

Téléphone : Fixe GSM E-mail :

.....

Profession/Activité :

.....

.....

Formation académique du candidat :

.....

.....

.....

Autres qualifications du candidat dans le domaine :

.....

.....

Mandats dans d'autres conseils d'administration en qualité de membre indépendant ou de représentant des actionnaires minoritaires :

-.....

-.....

Signature légalisée

Annexe 2

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné : Nom & Prénom :
..... CIN N° : Adresse :
.....

Candidat au poste d'un membre indépendant au sein du Conseil d'Administration de la société UNIMED, déclare formellement sur l'honneur :

- Ne pas être en contradiction avec les dispositions de l'article 193 du code des sociétés commerciales ainsi que les interdictions mentionnées au sein de l'appel à candidature.
- Répondre aux critères d'éligibilité prévus par la décision générale du Conseil du Marché Financier et l'appel à candidature lancé par la société UNIMED SA .
- Que les informations fournies dans mon curriculum vitae sont sincères et exactes.

Signature légalisée